

Le scandale des vélotaxis mafieux à Paris. **Opération 'Anne m'a tuer'**

Le marché parisien des vélotaxis est aujourd'hui détenu à plus de 80 % par des organisations mafieuses. Des centaines de touristes se font arnaquer tous les jours en montant dans des véhicules dangereux sur-motorisés et non-conformes, conduits par des pilotes non assurés et souvent sans papiers qui facturent des montants déraisonnables. Des véhicules trafiqués ont déjà pris feu sur la voie publique ou dans des parkings, et le risque d'accident grave est réel.



Sans parler de l'image déplorable de véhicules sales et décorés de toute sorte d'appendices lumineux et/ou sonores qui dérangent autant les touristes que les riverains et les automobilistes, et portent un préjudice énorme à toute la profession.

La situation est aussi insupportable qu'explosive, d'autant qu'il est fort probable qu'un vélotaxi mafieux puisse à court ou moyen terme, être utilisé à des fins terroristes pour cibler les touristes.

L'Association Française des Exploitants de Cyclotaxis (AFEC) a pour mission de défendre les intérêts des opérateurs légaux de vélotaxis, ceux qui respectent la réglementation en terme technique, fiscal, social et d'assurance.

Depuis 4 ans, l'AFEC n'a de cesse d'alerter la Mairie de Paris et la Préfecture sur les risques et les conséquences d'un développement chaotique du marché des vélotaxis. Mais les pouvoirs publics se complaisent dans une inaction coupable, et reportent sans fin les décisions qui s'imposent.



Une situation aberrante

La seule décision prise est aussi aberrante qu'inefficace, de l'aveu même de la Préfecture de Police qui a récemment interdit à tous les vélotaxis l'accès aux des pistes cyclables. Un comble s'agissant de vélos !

Pire, la Préfecture admet elle-même ne disposer d'aucun outil pour cibler les vélotaxis mafieux ce qui conduit les policiers à agir « à l'aveugle » sans aucune possibilité de vérifier la conformité du véhicule ou la véracité des faux certificats. Une perte de temps et d'énergie inexcusable alors que les forces de l'ordre sont sollicitées de toute part du fait de l'État d'Urgence.

Communiqué de presse Association Française des Exploitants de Cyclotaxis
Paris, le 07/11/2017
Pour diffusion immédiate

L'AFEC et ses membres ont pourtant fait des propositions faciles à mettre en œuvre et qui pourraient en l'espace de quelques mois résoudre l'ensemble des problèmes.

Nous militons pour une sélection stricte des opérateurs qui devraient donner des garanties solides avant de pouvoir exercer. Par exemple, un Kbis, des attestations fiscales et sociales prouvant le bon versement de l'impôt, **et surtout des fonds propres positifs à la hauteur de la responsabilité d'une entreprise qui transporte du public.** La garantie financière est le seul moyen que les opérateurs s'auto contrôlent en ne prenant pas le risque de falsifier des documents d'homologation ou d'assurance. Un seuil de 2 000 € minimum de fond propre par véhicule devrait être retenu.

Qui monterait dans un avion affrété par une compagnie aérienne n'ayant aucun fond propre ? En cas d'accident, elle ne serait pas en mesure de payer pour les préjudices qu'elle aurait causé. C'est pourtant la situation de 80 % des touristes qui empruntent des vélotaxis à Paris, **au vu et au su de la Préfecture et de la Mairie de Paris que notre Association n'a de cesse d'alerter.**

Un énorme gâchis

Paris serait-elle la seule ville au monde incapable de faire du transport en vélotaxi un véritable axe du développement des modes de transports écologiques ?

Rappelons que 100 vélotaxis 100 % écologiques transportent autant de passagers qu'une quinzaine de bus touristiques qui rejettent plusieurs centaines de tonnes de CO₂ et NO₂ ultra nocifs.

Aujourd'hui, les seuls acteurs vertueux du marché qui respectent la réglementation sont traités par les pouvoirs publics comme de la vermine. Ils sont découragés et menacés d'extinction, laissant place libre aux mafieux. Quel énorme gâchis !

L'hypocrisie de la Mairie de Paris

D'autant que la Maire de Paris, Mme Hidalgo est coupable de duplicité dans son discours.

D'un côté elle fait l'apologie des modes de transports doux.

Pour servir sa cause, elle use même des vélotaxis d'un membre fondateur de l'AFEC pour sa campagne de démocratie participative ou autour d'autres événements comme la COP21 !



D'un autre côté, elle laisse s'installer le chaos ce qui revient in fine à soutenir la mafia et être responsable des accidents qui surviennent régulièrement.

Une journée d'action

Nous apprenons début Novembre que la Préfecture de Police de Paris commence à faire des opérations de saisies de véhicules mafieux. Dans la quarantaine, une cinquantaine de véhicules auraient été saisis, sans doute par peur qu'un scandale n'éclate après plus de 5 années d'inaction.

L'AFEC approuve ces saisies, mais souligne leur caractère très insuffisant au regard des 400 véhicules mafieux en circulation. Surtout, c'est un coup d'épée dans l'eau si la Mairie de Paris ne réagit pas en instaurant une sélection stricte des opérateurs pour aider la Préfecture de Police à cibler ses contrôles.

Communiqué de presse Association Française des Exploitants de Cyclotaxis
Paris, le 07/11/2017
Pour diffusion immédiate

Le 10 Novembre 2017, l'AFEC organisera une grande journée d'action pour alerter les Parisiens du scandale des vélotaxis mafieux et dénoncer l'hypocrisie de la Mairie de Paris qui refuse de donner un réel statut au vélotaxis légaux, malgré sa prétendue bienveillance à l'égard des modes de déplacement doux.



Ces actions seront amenées à se répéter autour de chaque déclaration de la Mairie de Paris sur les thématiques environnementales, le temps que Mme Hidalgo prenne les décisions qui s'imposent pour favoriser l'essor raisonné et légal des vélotaxis à Paris.

Contact Presse :
Gérald Lévy (Président AFEC)
gl@afec-asso.fr
06 14 17 25 36
www.afec-asso.fr

Photos HD disponibles sur le site de l'AFEC